

LIVRE BLANC

PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENTS ET D'USAGES SUR LES RIVES DE LA RIVIÈRE LA MARQUE

1- Concevoir des chemins équitables qui permettent la pratique de tous les usages sur les bords de Marque.

- **Proposition#11 :** Des voiries équitables, inclusives et adaptées (piéton, cycliste, PMR, cavalier) pour limiter la dangerosité dans les zones de rencontre et permettre la circulation de tous en tout lieu. Un espace en terre dédié aux cavaliers le long des voies de circulation, une délimitation sécurisée pour les cyclistes, une zone dédiée à la pratique sportive du vélo (sous la passerelle du Bois d'Infière) ou encore un revêtement adapté pour les PMR
- **Proposition#5 :** Choisir un revêtement perméable, qui limite le ruissellement de l'eau, dont l'entretien est simple, et qui soit praticable par tous (PMR, vélo, chevaux, piétons) comme le stabilisé. (Zone 3)
- **Proposition#6 :** Faire un parcours dédié à la pratique sportive du vélo (VTT, cross...) (Zone 3)
- **Proposition#13 :** Refaire les fléchages des boucles de balades et de randonnées, afin de faciliter le repérage et la direction des promeneurs. (Zone 4)
- **Proposition globale :** Aménager les voies de circulation aux abords de la Marque de sorte à ce que le partage de celles-ci soit efficace (sécurisé / confortable) et inclusif.
- **Proposition globale :** Prévoir des boucles de promenades spécifiques aux différents usages des rives de la Marque

2- Installer des panneaux de sensibilisation aux mobilités, au patrimoine et à la biodiversité

- **Proposition#10 :** Installer de la signalétique sous forme de panneaux explicatifs permettant d'informer/sensibiliser les usagers sur les raisons de l'existence de certains types de pollution (mousses apparentes...) par exemple aux alentours de la déchetterie. (Zone 3)
- **Proposition#12 :** Disposer différents panneaux de signalétique : aux alentours du Bois d'Infière pour signaler les entrées du bois et au niveau des zones de rencontre intermodales (croisement au sud de Chéréng, au niveau des saules dans le bois qui présentent un risque pour les usagers ; limitation de vitesse/ priorisation d'un mode sur un autre...). Cette signalétique permettrait de faire évoluer les pratiques dans une dynamique de respect et de considération de l'ensemble des usagers. (Zone 4)
- **Proposition globale :** Élaborer une signalétique commune à l'ensemble des rives de La Marque pour créer un dispositif visuel liant. Subdiviser les types de signalétique par enjeux et/ou problématiques spécifiques (code de la route, informations sur le patrimoine, sensibilisation à la faune et à la flore en présence ...)

3 - Réaliser des embarcadères pour accéder plus facilement à l'eau

- **Proposition#1 :** Construire un embarcadère en aval de la Marque urbaine (Zone 1)
- **Proposition#4 :** Installer un embarcadère dans cette zone pour faciliter l'extraction des déchets qui y sont récoltés lors des opérations de ramassage organisées par le club de canoë kayak.(Zone 2)
- **Proposition#14 :** Installer des embarcadères larges et multifonctionnels (accès kayak, aménagements conviviaux) couplées d'une zone de stationnement au sud-est du Bois d'Infière ainsi qu'à l'entrée de Bouvine afin de faciliter l'accessibilité à la Marque de pratiquants de canoë-kayak tout en proposant des espaces de stationnement dédiés. (Zone 4)

4- Construire des points d'observation des paysages de la Marque

- **Proposition#8 :** Réaliser des points d'observation de la biodiversité (type belvédère/ plateforme conviviale) alliant convivialité et respect de la tranquillité des espaces naturels alentour, entre Forest-sur-Marque et Hem (entre le rond-point et l'étang de pêche, ainsi que sur le chemin longeant le lac du Héron) . (Zone 3)
- **Proposition#15 :** Installation de points de vue en hauteur (type plateforme/ belvédère) sur différents points stratégiques du linéaire afin de contribuer aux ouvertures de perspective sur l'église de bouvine/le saule historique/.... (Zone 4)
- **Proposition globale :** Adapter les outils de sensibilisation au jeune public pour faciliter leur lien avec la nature.

5- Concevoir des espaces de repos et des lieux de rencontre conviviaux

- **Proposition#2 :** Construire une passerelle en continuité des aménagements au niveau des résidences de l'avenue Nelson Mandela à Wasquehal pour accéder au parc de la rive d'en face et à ses aménagements sportifs. (Zone 1)
- **Proposition#7 :** Installer un aménagement type "escalier-embarcadère convivial" à la sortie Sud de Forest-sur-Marque, de sorte à faciliter l'accessibilité et permettre aux usagers de se rencontrer dans une atmosphère conviviale. (Zone 3)
- **Proposition globale :** Proposition globale : Multiplier les zones de rencontre et de convivialité pour apaiser le cadre de vie sur l'ensemble des rives de la Marque. Profiter des embarcadères pour en faire des espaces conviviaux et apaisants.

6 - Renaturer les berges et sanctuariser des réserves de biodiversité

- **Proposition#1:** Replanter des arbres et faire en sorte que ces arbres répondent à l'identité naturelle historique de cette zone (Saule...) (Zone 1)
- **Proposition#9 :** Planter des linéaires de haies sur les berges reliant Forest-sur-Marque et Chéreng, dans l'optique de favoriser la biodiversité et un cadre de vie agréable et apaisé. (Zone 3)
- **Proposition#18 :** Réduire l'accès au chemin existant dans le nord du Bois d'Infière afin de limiter la présence de l'homme et sanctuariser une zone pour le développement de la biodiversité et sanctuariser à l'endroit de la bouche d'égouts sautée (Zone 4)
- **Proposition globale :** Sanctuarisation de zones naturelles pour favoriser le renouvellement et le développement de la biodiversité
- **Proposition globale :** Renaturer ou concevoir des zones enherbées en guise de protection contre la pollution de son eau .

7- Mener une politique collective de gestion des déchets

- **Proposition#3** Instaurer une dynamique d'échange (sensibilisation/négociation) avec les propriétaires foncier de cette zone afin d'améliorer la gestion des berges et du cours d'eau (récolte de déchets, passage et accessibilité des kayakistes...)(Zone 2)
- **Proposition globale #3 :** Installer des dispositifs (type "chaussette filtrante") de gestions/récupérations des déchets/pollutions au niveau des déversoirs (présent tout au long de la Marque). Ne pas installer de poubelles afin que chacun soit responsable de ses déchets.